

LE CARNET

Novembre - décembre 2015

NAISSANCES

BRENNER Valentin
CLAVIERE MOREL Wyatt
GAGGELLI Alessio
GROSZ Nathan
INGANI Gabriel
MUNIER Luna
VELTRI Mario
VOIRIN Lucie



MARIAGES

GAULTIER Patrick et **BENNY** Sandrine
SCHMITT Franck et **PARISET** Célena



DÉCÉS

BELLEGARDE René
CICOGNOLA Robert
COCHON André
FAVREAU Nicole veuve **DASSONVILLE**
GRAGLIA Jean
PATOLE Sarah
ROUX Paolo

LE FRELON ASIATIQUE : PIQÛRE DE RAPPEL

Dans le numéro 67 de VALR en juin 2015 nous vous mettions en garde contre les dangers liés à la prolifération du frelon asiatique, depuis il a encore étendu son territoire et couvre maintenant 70% du territoire français et est en passe d'être classé comme danger sanitaire de catégorie 1 !

Comment reconnaître un nid de frelon asiatique ? Il est souvent en forme de goutte d'eau avec une ou plusieurs entrées latérales. Si vous voyez un nid de frelons asiatiques dans votre propriété, il est normalement vide en cette saison c'est le moment de s'en débarrasser. Il vaut mieux contacter une entreprise s'il est difficile d'accès. Pendant la période hivernale la

femelle fondatrice hiberne, mais dès les gelées passées elle sort et se met en quête d'un lieu propice à la construction de son nid. Il ne reste alors plus qu'une solution, la mise en place de pièges de février à mai. Optez pour des pièges sélectifs pour éviter de tuer les abeilles et autres insectes non nuisibles.

Ces pièges doivent être mis en place de 10 h à 15 h et vérifiés chaque jour. L'appât doit être légèrement alcoolisé pour ne pas attirer abeilles, bourdons etc... Pour éliminer les frelons asiatiques : une fois attrapés dans les pièges, les enfermer dans trois épaisseurs de sacs poubelle et les mettre au congélateur pendant 48 h pour qu'ils meurent.

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous vous rappelons que **le recensement militaire est obligatoire** pour tous les jeunes gens (hommes et femmes) durant le trimestre de leur 16^e anniversaire. Il suffit de vous présenter à la mairie, muni de votre carte d'identité (en cours de validité), du livret de famille des parents,

d'un justificatif de domicile. Pour les jeunes ayant acquis la nationalité française, se munir également des justificatifs correspondants. Mairie de La Roquette-sur-Siagne - 630 ch de la commune tél. 04 92 19 45 00 service population du lundi au vendredi de 8 h à 16 heures.



Nid de frelon asiatique

BENNE ENCOMBRANTS

La benne destinée à récupérer les encombrants, **uniquement des particuliers** (hors gravats et matériaux de construction) est placée en face du 845 boulevard du 8 mai. Afin d'éviter les dépôts par les professionnels, elle sera désormais mise en place, sous contrôle d'un employé municipal de 7 h 30 à 9 h 30 les mercredis des semaines paires.



- 10 et 24 février et 9 et 23 mars 2016.

TRANSPORTS

Un horaire supplémentaire pour le 610 bis

La ligne 610 bis relie le Lycée Carnot à Cannes au Village de La Roquette en empruntant la D 409 et permet en particulier aux jeunes scolarisés de rejoindre directement le Lycée. Depuis plusieurs années, les parents d'élèves, soutenus par la municipalité, deman-

daient un horaire supplémentaire à 17 h 10 pour le retour après les cours.

C'est chose faite depuis le début janvier, le Conseil Départemental a rajouté une rotation au départ de Carnot à 17 h 10. Merci au Conseil Départemental et à Christian Mangino qui s'est battu pour obtenir cette amélioration.

NUISANCES ET DÉFAILLANCES

Vous êtes nombreux à contacter la mairie pour vous plaindre des **nuisances aériennes**, en particulier du côté du chemin des Roques.

Nous vous rappelons qu'il existe un numéro direct pour enregistrer ces doléances :

Claire Rousseau
 Tél. : 04 93 90 42 50

claire.rousseau@cote-azur.aeroport.fr
 Précisez bien l'heure à laquelle s'est produit le survol litigieux et

éventuellement les caractéristiques de l'avion.

Même chose pour les problèmes rencontrés dans la livraison du courrier : courriers livrés en retard, dans la boîte du voisin...

La mairie est intervenue auprès de **La Poste** pour répercuter vos réclamations, qui ont été prises en compte, mais vous pouvez appeler directement le **3631** qui est le service dédié.

